

Compte rendu du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce jeudi 13 juin 2019, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement.

Les décisions ci-après ont été prises.

I- Communications.

Construction de quatre centrales solaires photovoltaïques d'une puissance totale de 50 MW.

Ce projet s'exécute en application du Plan Directeur du secteur de l'Energie mis en place par le Gouvernement et intervient dans le cadre du Programme Millenium Challenge Account II.

Il sera exécuté en mode Partenariat Public-Privé, renforcera l'offre énergétique des localités concernées et améliorera notablement les services aux populations.

Quatre collectivités territoriales seront directement impactées par le projet. Il s'agit des communes de Bohicon (15 MW), Parakou (15 MW), Djougou (10 MW) et Natitingou (10 MW).

En marquant son accord pour la construction de ces centrales, le Conseil a autorisé la mise en place d'une commission ad hoc pour conduire le processus de sélection des producteurs indépendants d'électricité.

II-Rencontres et manifestations internationales.

Le Conseil a autorisé la participation :

- de la Grande Chancellerie de l'Ordre national du Bénin à la 9^{ème} Conférence des Grandes Chancelleries d'Afrique francophone subsaharienne et de France, à Brazzaville au Congo, du 26 au 29 juin 2019 ; et
- de notre pays à la 12^{ème} session extraordinaire de la conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine, qui se tiendra à Niamey au Niger, du 4 au 7 juillet 2019.

Fait à Cotonou, le 13 juin 2019.

Le Secrétaire Général du Gouvernement,



Edouard OUIN-OURO.-